

Politique d'accueil et d'intégration

*Version 1.1 du document
Mis à jour le 06/02/2026*

Sommaire

Introduction	3
Objectifs	3
Engagements.....	3
Communication	4

Introduction

Notre organisme de formation s'engage à garantir l'inclusion et l'égalité des chances pour tous les apprenants, en particulier ceux en situation du handicap. Cette politique reflète notre détermination à respecter les exigences de la norme QUALIOPI et à créer un environnement favorable à la réussite de chacun.

Objectifs

- **Garantir l'accessibilité à nos formations** : S'assurer que toutes nos formations sont accessibles, tant sur le plan physique que pédagogique.
- **Détecter les besoins individuels** : Identifier les attentes et contraintes spécifiques des apprenants pour proposer des solutions adaptées.
- **Proposer des dispositifs personnalisés** : Mettre en œuvre des aménagements concrets visant à réduire les obstacles liés à une situation de handicap.
- **Assurer un suivi continu** : Veiller à ce que les dispositifs restent pertinents et adaptés au fil de la formation.

Engagements

L'entreprise Veryswing s'engage à :

1. **Accueil inclusif**
 - Mettre à disposition une information claire sur les dispositifs d'accompagnement dès le premier contact avec l'organisme.
 - Garantir la discrétion et la confidentialité dans le traitement des demandes des apprenants.
2. **Identification des besoins**
 - Organiser un entretien individuel pour comprendre la situation de l'apprenant et déterminer les aménagements nécessaires.
 - Proposer un questionnaire préalable pour recueillir des informations sur les contraintes spécifiques.
3. **Mise en place d'aménagements**
 - Adapter les supports pédagogiques (format audio, etc.).
 - Aménager les locaux pour garantir l'accessibilité (rampes, ascenseurs, signalétique adaptée).
 - Offrir un accompagnement humain si nécessaire (interprète en langue des signes, aide à la mobilité).
4. **Formation du personnel**
 - Sensibiliser l'ensemble de l'équipe (administrative et pédagogique) aux enjeux du handicap et aux bonnes pratiques.
5. **Partenariats et ressources externes**
 - Collaborer avec des structures spécialisées (associations, services médico-sociaux) pour un accompagnement optimal.

- Mobiliser les aides disponibles (financières ou techniques) pour adapter nos dispositifs.
- 6. **Evaluation et amélioration continue**
 - Recueillir les retours des apprenants sur les dispositifs mis en place.
 - Réaliser un bilan annuel des actions d'accompagnement pour identifier les axes d'amélioration.

Communication

- Toutes les informations concernant l'accueil des apprenants en situation de handicap sont accessibles sur notre site internet.
- Un référent handicap est disponible pour répondre aux questions et coordonner les actions à l'adresse mail referent-handicap@veryswing.com.

Référent Handicap

Le procès-verbal de nomination du référent handicap a été validé et signé par la direction de Veryswing le 06 janvier 2026 à Versailles.

Le document comprend les éléments suivants :

A compter de ce jour, la direction de la société VERYSWING a nommé en qualité de Référente Handicap Hélène COGNEAU qui aura pour missions principales :

- *D'accueillir et accompagner les stagiaires en situation de handicap tout au long de leur parcours de formation*
- *De veiller à l'adaptation des parcours de formation aux situations de handicap*
- *D'assurer la coordination avec les partenaires et acteurs externes sur les questions liées au handicap*
- *D'être la personne ressource sur la thématique du handicap au sein de l'organisme*

La Référente Handicap s'engage à suivre les formations nécessaires à l'exercice de ses fonctions.